

COMPTE-RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2025-2026

Le 2^{ème} conseil d'école s'est déroulé dans la salle des fêtes de la mairie de Magnac-sur-Touvre mardi 3 mars 2026.

Le conseil a commencé à 17h30 et s'est terminé 18h20. Il a été mené par Mme Foulatier directrice de l'école Maternelle Les Cygnes.

PERSONNES PRESENTES :

Les enseignantes :

- Mme Foulatier Alexandra classe de TPS/PS
- Mme Touchard Patricia classe de PS/MS
- Mme Baudry Emeline classe de MS/GS
- Mme Michel Stéphanie classe de GS

Les représentants de la commune:

- Monsieur Nicolas (Maire de la commune de Magnac sur Touvre)
- Madame Dubin (PEDT)

Les représentants élus des parents d'élèves :

- Mme Amélie Querrioux
- Mme Amandine Maubrun
- M. Sébastien Rousseau

Personnes absentes excusées :

- M. Porte (Inspecteur de la circonscription Angoulême Est)
- Mme Laura Giry
- Mme Servant Alicia
- M. Alexis Fargeot
- Mme Bélice Catinaud
- Mme Mounia Beracheche
- Madame Gazeau (Elue chargée des écoles de Magnac sur Touvre)

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Le poste est vacant. Pour rappel, le délégué est membre du Conseil d'école. Il s'efforce de faciliter

les relations entre tous les partenaires de l'Ecole en ayant pour but de travailler pour le bien-être des enfants. Il facilite si besoin les relations des enseignants avec la municipalité et les partenaires éducatifs. Il s'intéresse à la structure de l'école (nombre d'élèves, de classe, d'enseignants, de personnel de services...), à l'assiduité des élèves, l'état des locaux, le chauffage, la sécurité... Il est désigné pour une durée de quatre ans par le Directeur académique. Il ne doit pas avoir de casier judiciaire et avoir au moins vingt-cinq ans. Le DDEN ne peut pas être un enseignant en activité, ni un parent dont l'enfant est inscrit dans l'école. La directrice reste disponible pour de plus amples renseignements, si une personne était intéressée.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Actualisation des effectifs.
- 2- Projet NEFLE
- 3- Liaison inter-cycle
- 4- Remerciements pour les équipements des écoles
- 5- Projets, actions et sorties
- 6- Questions diverses.

1 – Actualisation des effectifs.

PS	23 enfants	Total école Les Cygnes 93 enfants
PS-MS	10 PS + 13 MS = 23 enfants	
MS-GS	16 MS + 7 GS = 23 enfants	
GS	24 enfants	

Les inscriptions en Petite Section (**enfants nés en 2023**) pour la rentrée de septembre 2026 ont déjà commencé. Pour cela, vous devez vous rendre d'abord en mairie avec un justificatif de domicile, votre livret de famille et le carnet de santé de votre enfant. Ensuite, vous pourrez finaliser l'inscription à l'école maternelle en apportant votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et la fiche d'inscription remise par la mairie.

Pour les inscriptions des GS en CP, nous vous communiquerons, dans les cahiers de liaison courant juin, la marche à suivre. Les enfants pourront visiter les classes. Une matinée d'échange va être mise en place pour que les futurs CP puissent voir leur nouvelle classe.

Une réunion entre les enseignantes de GS et de CP sera organisée durant la dernière période.

Une baisse des effectifs est annoncée au regard des naissances de 2023.

2- Projet NEFLE

L'école maternelle a élaboré un projet NEFLE (Notre école, faisons la ensemble).

Le nom du projet est « Pour un enseignement de la compréhension interactif et explicite ».

Nous avons présenté dans le conseil d'école 1 de l'année 2024/2025 les objectifs de ce projet.

Nous sommes actuellement sur le volet 3 du projet NEFLE :

Utiliser des supports tels que les Kamishibais pour :

- effectuer un transfert des compétences acquises lors des séances d'enseignement de la compréhension
- continuer la construction d'une première culture littéraire
- lier cette pratique à l'éducation artistique et culturelle.

Un formateur est venu montrer, expliquer le Kamishibai, aux enseignantes, le mercredi 28 janvier.

ONE (outil d'ENT de communication avec les familles) qui était prévu dans le projet NEFLE, ne pourra y être intégré. L'école fait donc une demande pour le budget 2026 pour une éventuelle mise en place en septembre 2026. Pour rappel ENT ONE a été mis en place par la mairie sur les écoles de Marie Curie et Relette. L'avoir à la maternelle permettrait une continuité dans le mode de communication avec les parents.

Les parents élus qui ont eu même des enfants dans les écoles élémentaires ventent les avantages de ONE comme la possibilité d'avoir les emplois du temps, d'avoir des échanges plus sécurisés. L'envoi du cahier de vie serait plus sécurisé également.

3- Liaison inter-cycle

Des évaluations nationales pour les élèves de CP ont eu lieu en septembre et en janvier en français et en mathématiques. Ces évaluations permettent aux enseignants de connaître les acquis et les difficultés des élèves cela permet d'adapter les enseignements.

Les résultats des élèves de CP de l'école Marie Curie sont dans l'ensemble au-dessus des résultats de la circonscription, du secteur de collège, du département et nationaux. Les élèves obtiennent des résultats satisfaisants voire très satisfaisants en moyenne.

A travers des conseils de cycle (maternelle, élémentaire) et des conseils école/collège, les enseignantes analysent les résultats et s'en servent pour prioriser les besoins des élèves et donc de permettre d'accentuer le travail sur différents items.

Voici les axes de travail qui ont été retenus avec l'équipe enseignante de Marie Curie :

Accentuer le travail sur :

- La reconnaissance des différentes écritures d'une lettre, surtout en cursive
- La compréhension orale (mots-phrases proches)
- Le sens d'écriture (voir pour communiquer aux familles les attendus). Un outil commun est en réflexion.
- Le placement d'un nombre sur une ligne graduée (penser à varier les supports proposés aux enfants)
- Les situations problèmes (prolonger les efforts qui ont déjà été mis en place les années antérieures)
- La lecture des nombres entiers.

A la rentrée de septembre un classeur de vocabulaire va être mis en place de la PS aux CM2. Ce classeur suivra l'enfant durant toute sa scolarité au primaire. Ce dernier est également en construction.

Conférence de Grégoire Borst aura lieu le mercredi 25 mars. Tous les collègues des trois écoles seront présentes y compris les ATSEM de la maternelle.

Pour les ATSEM ce temps de formation pris en charge par la mairie et on les en remercie.

4- Remerciements pour les équipements des écoles

Nous voulions remercier les parents pour leur mobilisation au sujet de la vente des chocolats de Noël. L'école a pu récolter 469.14 euros.

Remerciements pour les travaux et achats faits par la mairie.

* Dans le commun :

- *achat des sapins naturels de Noël pour les 4 classes, la cantine et la garderie*
- *prêt de tables et grilles pour la fête de Noël*
- *pour le passage du Père Noël (employé communal)*
- *changement des piles dans les différents boîtiers du système d'alerte incendie*
- *pris en charge du déménagement de deux coins jeux entre les classes.*

* *Classe PS/MS*

- *prêt de radiateurs portatifs dans la classe.*

La chaudière de l'école maternelle est neuve, elle fonctionne très bien mais c'est le système de chauffage qui pose problème il faudrait le revoir mais cela est très coûteux

* *Classe GS :*

- *changement des lumières.*
- *réparation d'une chasse d'eau*

Un parent demande s'il est toujours possible de donner des jouets à l'école maternelle et à l'élémentaire pour la pause méridienne ? Le maire y répond favorablement.

L'école maternelle envisage en fonction de son budget d'investir dans des jeux de cour pour les temps de récréation.

4- Projets de sorties et actions pour l'année 2025-2026

Mon premier ciné

Les enfants des 4 classes sont allés voir au cinéma de la Cité à Angoulême, plusieurs courts métrages qui se nomment « Les contes de la mère poule ».

L'objectif de Mon premier ciné est de faire découvrir le 7ème art aux enfants, dès le plus jeune âge, en les familiarisant au grand écran et à l'obscurité de la salle.

C'est la deuxième projection sur les 3 proposées durant l'année scolaire. Nous allons fixer une date avec la salle de cinéma, pour la troisième projection.

Pour rappel, les entrées et le bus sont financés par la coopérative scolaire.

En raison du coût important de ces sorties, l'équipe enseignante envisage une autre possibilité : voir des courts métrages à l'école grâce aux outils acquis lors du projet NEFLE et faire une sortie dans un cinéma au lieu des 3 habituelles.

Animation bombes à graines

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) organise l'animation « Bombes à graines » pour la classe de PS (le matin) de Mme Foulatier et de MS/GS (l'après-midi) de Mme Baudry dans notre jardin, le mardi 3 mars.

Piscine

Les enfants du niveau GS iront à la piscine de Nautilus tous les lundis matins du 9 mars au 18 mai (9h55 - 10h 35 dans l'eau). Ils auront 9 séances. Les entrées ainsi que le transport des enfants sont pris en charge intégralement par la mairie. Un maître-nageur est venu lundi 2 mars à l'école, expliquer aux enfants le déroulement des séances de piscine. Les parents accompagnateurs ont passé un agrément le 3 mars.

Photos de classe

Nous avons vu avec Mme Julien (directrice de l'école élémentaire Marie Curie) et avons choisi de nouveau, le même photographe « Barreto » qui viendra lundi 16 mars. Les parents qui ont des enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Marie Curie pourront demander, s'ils le souhaitent, une photo de la fratrie.

Semaine des maths

Du lundi 16 au vendredi 20 mars, les élèves des quatre classes travailleront sur le thème de « l'égalité ».

Semaine des langues

Du lundi 23 au vendredi 27 mars, les élèves des quatre classes travailleront plus spécifiquement autour des langues.

Semaine du court métrage

Du lundi 23 au vendredi 27 mars, les élèves de la classe de PS/MS de Mme Touchard visionneront des courts métrages. Le travail portera sur les sentiments des personnages et les émotions ressenties par les enfants.

Sortie de fin d'année

Le vendredi 12 juin (la date est à confirmer), nous ferons une sortie à la journée sur Angoulême. Nous sommes en train d'étudier cette sortie. Nous avons demandé un devis pour faire une sortie bateau sur la Charente et un temps à l'alpha. Un pique-nique sera à prévoir par les familles.

Fête de la musique

Elle aura lieu à l'école le matin du lundi 22 juin.

Spectacle de fin d'année

Le vendredi 26 juin les enfants présenteront un spectacle à l'école maternelle.

Rencontre sportive entre les classes de l'école

Elle aura sûrement lieu fin juin début juillet à la salle des fêtes Marcel Pagnol. Nous vous tiendrons informé de la faisabilité et de la date sera fixée. Cette date sera fixée avec les deux autres écoles de Magnac.

5 - Questions diverses

Pas de question diverses.

Les enseignantes souhaitent remercier le maire ainsi que son équipe municipale pour son accompagnement durant leur mandat.

Prochain conseil d'école lundi 1 juin à 17h30.
Clôture du Conseil d'école.

Compte rendu rédigé par la directrice de l'école maternelle « Les Cygnes » de Magnac sur Touvre secondée par l'équipe enseignante.